

**Pour les élèves de la classe cantonale selon l'ORFO 2017 3EC4
durant l'année scolaire 2025-2026**

Conditions d'obtention du CFC d'employé.e de commerce et de la maturité professionnelle économie et service, type économie

Obtention du certificat fédéral de capacité (CFC d'employé de commerce)

Pour obtenir le CFC, l'élève doit satisfaire à la fois aux conditions de la partie scolaire et à celles de la partie entreprise. La partie scolaire compte 7 disciplines et la partie entreprise 3 éléments.

Critères d'obtention du CFC (partie scolaire)

La partie scolaire est évaluée essentiellement sur la base des 6 semestres de formation et des examens finals, à l'exception du Travail autonome (TA) qui est évalué au cours de 4^e année de stage. La note définitive de chaque discipline se compose à parts égales de la note d'école et de la note d'examen ou de la note d'école uniquement s'il n'y a pas d'examen. La note d'école est la moyenne au demi-point de toutes les notes semestrielles obtenues (6 semestres). Lorsque l'examen comporte un écrit et un oral, la note d'examen est la moyenne au demi-point de l'examen écrit et de l'examen oral. En revanche, les notes définitives des branches Économie et société I et ICA, exclusives au CFC, sont arrondies au dixième.

Notes du CFC		pondération
1. Français	examens écrit et oral	1/8
2. Langue 2 (allemand ou italien)	examens écrit et oral	1/8
3. Anglais	examen écrit et oral	1/8
4. ICA	examen écrit, note au dixième	1/8
5. Économie et société (E&S1)		2/8
	La note, exprimée au dixième, est la moyenne de l'examen écrit de finances et comptabilité et d'économie et droit	
6. Économie et société (E&S2)		1/8
	La note est la moyenne des 6 semestres de finances et comptabilité et d'économie et droit.	
7. Travaux de projet		1/8
	La note est composée à parts égales des notes Approfondir et relier et Travail autonome	

Conditions de réussite de la partie scolaire

- Une moyenne générale arrondie au dixième égale ou supérieure à 4.0
- Une somme des écarts à 4 des notes insuffisantes n'excédant pas 2 points (pas plus de 2 points négatifs)
- Pas plus de deux moyennes inférieures à 4

Obtention du certificat fédéral de maturité professionnelle économie et services, type économie

La note définitive de la discipline se compose à parts égales de la note d'école et de la note d'examen ou de la note d'école uniquement s'il n'y a pas d'examen. La note d'école est la moyenne au demi-point de toutes les notes semestrielles obtenues (6 semestres). Lorsque l'examen comporte un écrit et un oral, la note d'examen est la moyenne au demi-point de l'examen écrit et de l'examen oral.

Critères d'obtention de la MP

Notes de la MP

1. Français	examens écrit et oral
2. Langue 2 (allemand ou italien)	examens écrit et oral
3. Anglais	examens écrit et oral
4. Mathématiques	examen écrit
5. Finances et comptabilité	examen écrit
6. Économie et droit	examen écrit
7. Histoire et institutions politiques	moyenne des 6 semestres
8. Technique et environnement	moyenne de la 1 ^e année
9. Travail interdisciplinaire	moyenne à parts égales des TIB et du TIP

Conditions d'obtention de la MP

- L'obtention du CFC d'employé.e de commerce
- Une moyenne générale arrondie au dixième égale ou supérieure à 4.0
- Une somme des écarts à 4 des notes insuffisantes n'excédant pas 2 points (pas plus de 2 points négatifs)
- Pas plus de deux moyennes inférieures à 4

Répétition des examens finals

L'élève qui ne satisfait pas aux critères de réussite à l'issue de examens finals peut se représenter une fois aux examens.

L'élève a le choix entre participer à la session de rattrapage ou répéter les semestres 5 et 6.